

Les mutations du monde agricole : des questions pour la statistique

Séminaire animé par Erik MASSIN
Journaliste au Betteravier Français

Se projeter dans l'avenir, un enjeu pour la statistique agricole

Dans un contexte de pression et de compétitivité accrues, tant sur le plan européen qu'international, le Président de la République a affirmé sa volonté d'inscrire l'agriculture au cœur d'une Politique Agricole Commune renouvelée. Dans la perspective des mutations présentes et à venir d'ici 2013, ce séminaire constitue l'occasion de confronter les points de vue des différents acteurs de la sphère publique et privée, et d'identifier les informations nécessaires à une meilleure compréhension du monde agricole.

Les débats s'articulent autour de quatre tables rondes, s'efforçant de saisir les évolutions du monde agricole à travers ses multiples composantes : économique et environnementale, mais également humaine, politique, sociale, territoriale, ou encore scientifique.

Dans cette perspective, Philippe CUNEO, secrétaire général du Conseil National de l'Information Statistique, présente le CNIS comme l'organe permettant d'encadrer la demande et le recueil d'informations à but statistique. Outre la pertinence des sondages et des enquêtes, le CNIS examine la légitimité et la conformité par rapport aux règles budgétaires et juridiques en vigueur. Par ailleurs, il joue non seulement un rôle d'orientation de la statistique publique, à travers la réflexion de groupes de travail sur des thèmes stratégiques, mais également dans le recueil et la diffusion de données sensibles.

Les travaux du CNIS pour préparer le prochain programme à moyen terme de la statistique publique sont structurés autour de thèmes transversaux à cette dernière :

- la mesure des inégalités et de la diversité ;
- le développement durable (social, économique, environnemental), qui exige la production d'indicateurs concrets et communs, au service d'un « Grenelle de l'environnement » ;
- la normalisation, voire la standardisation des indicateurs de performance (LOLF) ;
- la localisation fine des données et l'agrégation des différents champs de la statistique, autour d'un découpage pertinent, capable de confronter l'offre et la demande.

A cet égard, le monde agricole occupe une place privilégiée, à la croisée d'enjeux multiples (nutrition, santé, territoires, rurbanisation...).

I. Agriculture(s) et territoires

1. L'impact de la libéralisation de la PAC sur les territoires français

Gérard PELLETIER, président de l'Association des maires ruraux de France, regrette que ce soit la PAC qui forme les territoires et non l'inverse. Il lui semble difficile de déterminer si l'extrême diversité de ces espaces laisse une place à un avenir commun. A l'intérieur de cet ensemble complexe, les mutations sont profondes (rurbanisation, agriculture extensive, développement pavillonnaire...).

Aujourd'hui, la population rurale moyenne se compose à la fois d'agriculteurs détenant encore un peu de pouvoir local (20 % des maires de France sont agriculteurs contre 38 % en 1983), de ruraux « indigènes », qui ne vivent pas d'une exploitation mais d'autres revenus, et de « néo ruraux » qui investissent ou occupent de plus en plus l'espace agricole sous des formes diverses (touristes, retraités...).

Face à cette configuration, il n'est pas nécessaire de se soucier des territoires qui ont les moyens, fussent-ils modestes, de vivre d'eux-mêmes, mais des espaces menacés ou en difficulté. La PAC doit pouvoir (re)donner espoir et perspective à ces territoires, sans pour autant les assister.

Enfin, si l'agriculture de production semble nécessaire à la survie des exploitations locales, encore faut-il que l'agriculteur ne perde pas de vue l'horizon de son produit, qui ne prend sens qu'à travers l'orientation de l'offre et de la demande.

Dominique PELISSIE, directeur régional de l'Agriculture et de la Forêt de la région Midi-Pyrénées, et directeur départemental de l'Agriculture et de la Forêt de la Haute-Garonne, souligne pour sa part la forte influence de la PAC sur la gestion du territoire, compte tenu de l'importance des soutiens qu'elle représente (900 millions de subventions dans sa région), mais également du ciblage de certaines aides sur des territoires souffrant d'un « handicap naturel ».

Il lui semble capital, à l'intérieur du mouvement de libéralisation actuel, de distinguer les espaces qui relèvent des marchés mondiaux, où il est possible pour l'agriculture européenne d'être compétitive (céréales, blé, maïs) et d'anticiper certaines évolutions, des marchés locaux (viande), dont les prix demeurent supérieurs aux prix mondiaux. La PAC doit donc davantage prendre en considération le rôle territorial des différentes zones agricoles et contribuer à leur meilleur équilibre.

Par ailleurs, grâce au découplage des aides, la spécialisation devrait se développer. Par exemple, l'augmentation des rendements du maïs sur un nombre réduit de surfaces irrigables a permis d'optimiser considérablement la gestion des ressources en eau. Des effets similaires, bien que difficilement mesurables, sont attendus s'agissant du découplage des aides sur l'élevage.

2. Renchérissement du prix du foncier et compétitivité des territoires : vers des usages concurrents de l'espace ?

Dominique PELISSIE montre que les deux marchés de l'agriculture et du loisir, loin d'être étanches, sont totalement liés. La valeur d'un terrain diffère selon son usage. Ainsi, une exploitation qui se libère et qui comporte un bâti valorisable (aménagement d'un gîte par exemple) a une valeur supérieure à la seule valeur d'usage agricole.

La concurrence qui en résulte constitue un sérieux obstacle à l'installation et à la continuité agricole, face auquel seuls les élus semblent en mesure d'intervenir.

C'est pourquoi les informations qui leur sont transmises doivent pouvoir éclairer leur décision (suivi de l'évolution des prix, rurbanisation). Notamment, l'extension considérable des constructions pavillonnaires pose des problèmes croissants de sécurité et de transport.

En dépit d'une régulation difficile, Gérard PELLETIER estime que les élus ne sont pas totalement démunis pour faire face au renchérissement du prix du foncier et à la concurrence accrue des territoires qui en résulte. Le droit de préemption urbain, ainsi que le plan d'occupation des sols, ont eu quelques effets. Les acteurs publics disposent d'une certaine marge de manœuvre, aussi étroite soit-elle. Gérard PELLETIER explique que la communauté de communes qu'il préside a ainsi décidé de favoriser l'habitat, en maintenant volontairement les terrains à bâtir à bas prix. La puissance publique peut s'opposer à l'envolée des prix, si bien qu'il existe une contradiction permanente entre une libéralisation accrue, et le besoin d'en réguler les excès.

Pour Odile BOVAR, responsable de l'Observatoire des Territoires à la Délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), les évolutions récentes ont replacé la question d'un développement équilibré des territoires ruraux au cœur des politiques d'aménagement du territoire.

La tendance à l'exode rural s'est en fait inversée et a laissé place à d'autres mouvements : installation de retraités, ou de salariés en difficultés qui cherchent à se loger moins cher, arrivée des étrangers, multiplication des résidences secondaires, activité touristique... Au-delà de cette diversité, qui avait déjà été prise en compte à l'époque de la DATAR, la DIACT se montre particulièrement attentive aux deux piliers de la PAC et aux conséquences de la libéralisation du marché. A cet égard, le besoin d'informations localisées porte notamment sur les productions agroalimentaires et énergétiques, mais également les zones viticoles qui sont proches de l'espace urbain.

La DIACT veille également au développement des espaces qui ont besoin, sinon d'être soutenus, du moins valorisés (montagne, littoraux), et où l'agrotourisme peut apporter un complément.

Dominique PELISSIE ajoute que les évolutions liées au 2^{ème} pilier de la PAC ne peuvent que profiter aux productions qui n'ont pas les moyens de faire concurrence aux grandes cultures. Outre sa fonction de production, l'agriculture joue un rôle de plus en plus déterminant dans la gestion des territoires, devenue une préoccupation majeure de la culture européenne.

De même, Gérard PELLETIER ne conçoit pas une PAC qui ne prenne pas en compte l'ensemble des acteurs du monde rural, lequel ne se limite pas à la seule activité agricole.

Pour sa part, Magali TALANDIER, universitaire à l'Institut d'urbanisme de Paris, propose une typologie des espaces ruraux. Elle distingue ainsi :

- un espace rural résidentiel (arrières-pays du pourtour méditerranéen), vivant des pensions de retraite, du tourisme, des migrants alternants, des minima sociaux ;
- les campagnes productives (moitié nord du pays), qui parviennent à maintenir une activité industrielle et agroalimentaire, en dépit du contexte de crise, notamment grâce à une main

d'œuvre stable et une transmission des savoir-faire ; ils n'en demeurent pas moins menacés par les problèmes de compétitivité et de délocalisation ;

- des territoires ancrés entre ces espaces, aux productions spécifiques et minoritaires, mais dynamiques et à haute valeur ajoutée.

Au-delà des indicateurs traditionnels de performance (emploi, démographie), le développement des territoires se mesure à travers d'autres phénomènes (campagnes résidentielles), qui témoignent d'une revitalisation des campagnes, mais soulève d'autres difficultés : coût du foncier, altération du cadre de vie... Comment gérer durablement cette nouvelle pression ?

Magali TALANDIER souligne enfin l'importance de raisonner à partir de la population *présente* sur ces territoires, et non seulement résidente, autrement dit en prenant en compte un certain nombre de phénomènes migratoires (touristes, vacanciers). L'évaluation de cette population fournit des données surprenantes, et montre que sur les espaces ruraux, le taux de présence est supérieur au taux de résidence, avec des écarts parfois importants. L'aménagement des services publics dans ces territoires doit impérativement prendre en compte ces éléments.

Magali TALANDIER attire également l'attention des participants sur les fortes inégalités qui persistent au sein des territoires qui parviennent à se repeupler et à vivre de revenus autres qu'agricoles. Les écarts sont parfois considérables entre retraités, nouveaux arrivants et migrants. Les disparités existant à l'échelle nationale sont tout aussi préoccupantes et le malaise gagnant des régions qui tiraient jusqu'alors l'activité, comme l'Ile-de-France, peut même paraître inquiétant.

Gérard PELLETIER revient sur l'attention à accorder au taux de présence de la population sur un territoire. Il précise que cette présence ne prend sens que grâce au maintien de services de proximité (garderie, commerce...) et au développement de transports publics permettant d'assurer le déplacement des populations, vers leur lieu de travail notamment. Au-delà des seuls chiffres, la vitalité des territoires se mesure donc avant tout en termes d'équilibre.

3. Pour un pilotage efficace des politiques territoriales

Odile BOVAR souligne la nécessité de disposer d'indicateurs spécifiques et actualisés, afin de repenser l'organisation des services rendus au sein des espaces ruraux. Au-delà des initiatives qui sont prises et des réseaux qui se créent (cf maisons de l'emploi), les différents acteurs des politiques publiques ont besoin de savoir comment vivent et perdurent ensuite ces structures.

Les zonages d'étude (bassins de vie, aires urbaines) doivent notamment prendre en compte les déplacements des populations (« navettes » entre le lieu de domicile et de travail). Les ménages se déplacent de plus en plus loin, franchissent les limites urbaines et pénètrent de plus en plus l'espace périurbain et rural. Or, la géographie de la consommation et de la localisation des revenus demeure incomplète. Odile BOVAR déplore le manque de données supplémentaires qui permettraient de mieux comprendre les mécanismes liés au développement local.

Gérard PELLETIER attend pour sa part davantage des tendances que des chiffres (évolution des migrations quotidiennes), ainsi que la mise en place de critères plus rigoureux (quel service rendu pour quelle contrepartie par exemple).

Dominique PELISSIE indique quant à lui que la mise en place de services régionaux et le développement du second pilier de la PAC permettent un travail important de retraitement des données statistiques.

Les différents acteurs manquent encore d'éléments pour apprécier la complexité des exploitations agricoles actuelles, notamment à travers le recueil d'informations concernant les conjoints des exploitants, les partenaires ou les associés.

Le territoire est du reste porteur de transformations agricoles profondes, qui impliquent d'affiner la connaissance des acteurs économiques (industries, groupes, stratégies de coopérative).

La compréhension du développement passe ainsi par la capacité à confronter des explications et des interprétations à des échelles différentes. L'attractivité d'un territoire résulte de la combinaison complexe de plusieurs éléments (temps de transports, accès à la culture, aux soins, l'université), toute la difficulté résidant dans la conciliation de la concentration et de la proximité avec les espaces ruraux.

Après cette table ronde, Jean-Philippe d'ISSERNIO, conseiller technique en charge du Budget et de la Réforme de l'Etat, a souligné l'intérêt pour le ministère de l'Agriculture et de la Pêche, de disposer d'éléments statistiques fiables, dont le SCEES puisse garantir la qualité et l'indépendance.

Le monde agricole se trouve actuellement face à trois défis majeurs :

- La sécurité alimentaire ;
- l'équilibre des territoires ;
- le développement durable.

Dans un contexte de volatilité des prix agricoles, et à l'approche du prochain bilan de la PAC, la démarche du Président de la République se veut pragmatique. Dans la perspective d'un renouvellement du projet agricole français, la connaissance des différents secteurs et acteurs du monde rural sera déterminante. Aussi la décision politique doit-elle pouvoir s'appuyer sur une information précise et de qualité, permettant de comprendre les interactions fortes existant aujourd'hui entre les territoires et leurs différents utilisateurs.

II. Hommes et femmes du monde agricole

1. Les agriculteurs : des entrepreneurs « pas comme les autres » ?

Jacques REMY, sociologue à l'INRA, et président de la Société française d'économie rurale, est frappé par la diversité des métiers et des profils des agriculteurs, qui, selon lui, ne s'effacera pas au profit d'un profil unique. Les métiers s'inscrivant dans le prolongement de l'activité agricole (vente, services touristiques, gîtes, accueil à la ferme) ou entretenant un lien étroit à l'environnement, se multiplient. Or, face à cette pluriactivité des ménages ou des individus, les éléments d'informations consacrés à des activités non agricoles sont insuffisants. Indépendamment de l'individu abstrait de la science économique, Jacques REMY souhaiterait voir le comportement « non statistique » des ménages, des couples et des familles, ainsi que leurs situations patrimoniales, davantage pris en compte.

Joseph PENNORS, président du groupe des élus salariés de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, considère pour sa part que le métier d'agriculteur nécessite les mêmes compétences, de gestionnaire et de visionnaire, que les autres entrepreneurs. Outre qu'il ne peut s'exercer sans passion, il s'articule autour d'un projet de vie s'appuyant sur une réalité économique suffisante. Joseph PENNORS s'oppose donc à la tendance qui consiste à marginaliser le monde agricole : ce monde veut vivre comme les autres et avec les autres, non à côté ou en dehors. A cet égard, les métiers agricoles réclament une formation suffisamment solide et complète pour pouvoir rester au contact des autres acteurs économiques, ne pas s'isoler, savoir se remettre en cause et s'adapter.

Jacques REMY estime qu'il faut accepter la cohabitation et reconnaître la légitimité de plusieurs modèles. Le profil de l'agriculteur professionnel n'a que peu de rapport avec le monde que la statistique construit (mélanges d'abstractions et temps de travail divisé de façon arbitraire). Il existe une continuité entre les différentes activités agricoles, qu'on ne peut pas rompre. En revanche, des indicateurs tels que le seuil d'un hectare concernant la taille des exploitations, doivent être conservés afin de mieux situer l'insertion de l'agriculture dans le cadre du territoire et du monde rural.

Joseph PENNORS pense qu'il ne faut pas accorder trop d'importance à la pluriactivité. Il croit davantage à la professionnalisation et au désir des salariés de se former, qu'à la superposition de petites activités.

2. Nouveaux profils, nouvelles pratiques : quel avenir pour le métier d'agriculteur ?

Selon Jacques REMY, le monde des agriculteurs demeure celui où l'hérédité, mais également la mobilité, sont les plus fortes. Plusieurs éléments brouillent les catégories, tels que les agriculteurs n'étant pas issus de familles agricoles, les installations non aidées, mais surtout les agriculteurs ayant des conjoint(e)s d'origine non agricole, et travaillant à l'extérieur de l'exploitation.

Le monde agricole accueille ainsi des jeunes issus d'autres origines sociales, appréciant les formations et les métiers liés à la proximité, mais ne souhaitant pas s'installer en célibat et aspirant à un mode de vie proche des modes de vie urbains.

Gilbert PESCATORI, sous-directeur de la stratégie en formation, recherche et développement à la Direction générale de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'Agriculture et de la Pêche, montre que la rénovation récente des diplômes tient compte de ces évolutions et des attentes des jeunes issus de milieux non agricoles qui veulent s'installer à la campagne.

Si le cœur des métiers agricoles demeure la maîtrise des productions animales et végétales, les formations doivent désormais intégrer des exigences nouvelles, inexistantes il y a 10 ans : demande sociale (environnement, cadre de vie, qualité et traçabilité des produits), développement du salariat (compétences nécessaires en termes de GRH et de sécurité au travail), réglementation (capacité à s'équiper pour respecter les normes), interaction entre l'agriculteur et la communauté dont il fait partie (nécessité de communiquer sur ses pratiques et ses produits).

Joseph PENNORS en appelle à une meilleure définition des métiers, à partir de données fiables et utilisables par les acteurs locaux. Ces données sont actuellement inadaptées et obsolètes, et ne permettent pas de valoriser les métiers du monde agricole, pourtant nobles et divers. Il regrette que les chiffres présentés ne mettent pas suffisamment en avant la composante humaine de ces métiers. Il lance un appel aux statisticiens, afin qu'ils fournissent des outils plus simples et plus clairs,

beaucoup plus en phase avec les besoins et les évolutions du monde agricole. Il propose également que les données recueillies concernant les salariés nouvellement embauchés incluent le type de statut et d'activité des personnes interrogées, si toutefois la CNIL le permet.

Jacques REMY déplore également le manque d'informations précises sur les métiers qui sont véritablement exercés, de même que sur le statut des actifs agricoles (regroupements, associations) et l'origine socio-économique de leurs conjoints. Il suggère d'associer davantage les chercheurs au travail des statisticiens, notamment en amont, sur la fabrication des questionnaires par exemple.

Gilbert PESCATORI confirme que les données, pour autant qu'elles existent, ne font pas l'objet d'un traitement actualisé et adéquat (régionalisation).

Les interventions de la salle soulignent l'importance de rendre compte de la diversité des exploitations agricoles, et la nécessité, pour la statistique, de demeurer source d'observations « surprenantes » plutôt que de catégorisations hâtives.

Le référencement des données soulève également des difficultés (problème de secret statistique, manque d'outils pour relier les processus sociaux et disposer de données géographiques à un niveau suffisamment fin, manque de lisibilité pour les utilisateurs). Compte tenu de cette nouvelle configuration, ne faudrait-il pas envisager la production de nouvelles « méta données » ?

Simultanément, le lancement d'enquêtes sur des questions spécifiques, voire techniques, permettrait de comprendre ce qui peut retenir ou non la main d'œuvre du monde agricole, ou encore de recueillir des informations sur l'emploi des entreprises qui réalisent des travaux pour le compte du secteur agricole.

III. Agriculture et environnement

1. Produire plus avec moins d'intrants : vers une agriculture « écologiquement intensive » ?

Jean SALMON, agriculteur, ancien président de la Chambre d'Agriculture de Bretagne, n'envisage pas d'autre voie possible. Le message expansionniste adressé aux agriculteurs jusque dans les années 80 a abouti à un rejet de la demande de production. Après vingt années durant lesquelles l'économie a justifié tous les excès, les process agricoles ont été profondément remis en cause, au nom de la demande environnementale. Il n'est pas exclu que l'on revienne à une tendance productive, et tant que l'agriculture sera prise dans ce mouvement de balancier, il n'y aura pas de développement durable possible.

Bâtir une stratégie de réponse au cadre mondial sans négliger les volets environnementaux et sociaux constitue la clé de l'équilibre à trouver. Le système actuel de la PAC, transitoire, s'oriente déjà vers une réflexion nouvelle, qui s'appuiera d'une part sur le bon état écologique des eaux (directive 4 sur l'eau et demande sociétale forte), d'autre part sur la préférence communautaire comme outil de la sécurité alimentaire, tant sur un plan quantitatif que qualitatif. La société ne peut pas faire l'impasse de cette réflexion sur la garantie de son indépendance alimentaire.

Par ailleurs, le degré de performance des agriculteurs de demain dépendra de leur capacité à combiner les facteurs de production économique et environnementaux. Si tous n'ont pas la possibilité de produire plus en utilisant moins de pesticides, ils devront apporter des réponses différentes, en termes d'économies de paysages et d'équilibre de leur exploitation, à des demandes

commerciales elles-mêmes infiniment plus variées. Quoi qu'il en soit, l'absence de préoccupation environnementale les exclurait du marché.

La suppression de certains systèmes de régulation a privé l'agriculture de tout levier d'orientation de la production. Les agriculteurs n'attendent pas tant des aides que de nouveaux systèmes de régulation, en relation avec des partenaires privés et publics. Cela ne saurait se faire au détriment de la gestion des milieux, tant la possibilité, pour un paysan, de transmettre son exploitation, est capitale.

Jean SALMON est convaincu qu'il est possible de construire une politique agricole économiquement durable et écologiquement performante. Les acteurs politiques doivent pouvoir fournir aux exploitants et aux entreprises agroalimentaires les moyens d'assurer leur subsistance, sans pour autant entrer en contradiction avec leur environnement de travail.

Selon lui, jamais, au cours des trente dernières années, une période n'a été aussi porteuse d'avenir et de perspectives - alimentaires, démographiques et énergétiques – que celle-ci.

Gérard BONNIS, membre de la Direction de l'environnement à l'OCDE, insiste sur l'objectif de l'OCDE, qui consiste à augmenter les volumes de production tout en réduisant les pressions sur l'environnement.

Ce découplage peut être absolu (les effets sur l'environnement décroissent alors même que la production augmente) ou faible (les effets sur l'environnement augmentent, mais moins vite que la production).

Les indicateurs relatifs aux années 1990-2004 montrent que des efforts ont été accomplis dans les pays de l'OCDE, au profit d'un découplage fort (augmentation de 5 % de la production en valeur et réduction simultanée des impacts sur l'environnement). L'utilisation de pesticides, les émissions de gaz et la pollution atmosphérique ont notamment été réduites. En revanche, des efforts restent à accomplir en matière de consommation d'eau, d'énergie et de biodiversité.

La France présente un bilan satisfaisant, voire très satisfaisant par rapport aux autres Etats membres (croissance de la production de 2 % au cours des dernières années, et réduction significative des pesticides). Il masque cependant de fortes disparités régionales.

Jean SALMON confirme que des équilibres ont pu être trouvés entre des exigences productives croissantes et une moindre utilisation d'intrants. La génétique a notamment permis d'améliorer les rendements tout en diminuant les fertilisations des sols.

Certes, il reste beaucoup d'efforts à accomplir et d'acteurs à convaincre, mais un retournement de tendance s'est opéré au cours des quinze dernières années : là où l'environnement était perçu comme la négation du développement économique, il est aujourd'hui considéré comme l'une de ses composantes.

Sarah FEUILLETTE, chef du Service prévision, évaluation et prospective, de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, dresse pour sa part un constat plus mitigé.

Les études effectuées concernant la qualité des eaux ne font pas apparaître de baisse significative des phosphates, des pesticides et des nitrates. Les efforts de la profession agricole sont visibles et

l'environnement est devenue une composante incontournable du développement, mais ces éléments ne laissent pas penser que l'on s'oriente pour autant vers une nouvelle tendance.

En France, la réforme de la PAC de 2003 a été interprétée de manière conservatrice, ce qui réduit considérablement l'impact de l'action politique. L'Agence de l'eau a cependant ciblé les aides qui lui sont attribuées sur des territoires prioritaires et des actions plus efficaces (bassins d'alimentation de captage, conformément à la directive 4, ou encore conversion à l'agriculture biologique).

Jean SALMON, bien que favorable à l'agriculture biologique, émet des réserves quant à la généralisation d'une telle pratique. Si le consommateur n'est pas prêt à intégrer, dans son acte d'achat, le coût supérieur induit par ces cultures, les agriculteurs ne seront pas en mesure de répondre à une forte demande.

Pierre AUROUSSEAU, ingénieur agronome, président du Conseil scientifique pour l'environnement de Bretagne, explique que le Conseil est saisi en permanence des questions de l'eau. Un rapport faisant état de la qualité des eaux a conclu à une stabilisation de la situation. Bien que des efforts supplémentaires soient attendus pour les bassins les plus chargés en nitrate, la situation de dégradation continue a pu être enrayerée.

En revanche, un rapport de l'OCDE, incitant à cesser la promotion du biocarburant, a créé une violente polémique autour de l'utilité des biocarburants. Dans un autre rapport, la Direction des transports de l'OCDE indique que leurs effets en termes de production de gaz à effet de serre et de pollution sont incertains. Au-delà de ces analyses, Gérard BONNIS s'interroge quant aux raisons de l'engouement suscité récemment par les biocarburants. Celui-ci semble se justifier à la fois par la crainte d'un approvisionnement énergétique insuffisant, des préoccupations environnementales récurrentes, ainsi que la possibilité d'augmenter le revenu des agriculteurs.

2. Entre condamnation du modèle productiviste et augmentation des besoins alimentaires mondiaux : la recherche de nouvelles solutions

L'OCDE, explique Gérard BONNIS, préconise des aides aux agriculteurs en fonction des rendements environnementaux qu'ils produisent. Actuellement, dans plusieurs pays, la pression environnementale semble davantage liée à l'évolution de la production agricole qu'à la composition des aides. L'Etat n'a pas trouvé la réponse politique attendue dans un modèle « Pression/Etat/Réponse ».

Il s'agit de responsabiliser les agriculteurs (introduction d'une comptabilité environnementale au niveau de l'exploitation), tout en les déculpabilisant (ils ne sont pas les seuls pollueurs). Encore faut-il collecter les données entre les différents acteurs, la problématique de l'eau et celle du foncier étant par exemple intimement liées.

Sarah FEUILLETTE indique pour sa part que la Directive 4 a accru les besoins en statistiques et a mis en évidence trois grands types de données insuffisantes ou manquantes :

- des données classiques, sur les surfaces, les rendements, les quantités, et les caractéristiques sociales des agriculteurs ; le problème est qu'elles présentent souvent un décalage dans le temps (6 ans) ;

- des données plus spécifiques aux services de l'eau, concernant la mobilisation et le stockage de l'eau, l'irrigation, le drainage mais aussi l'analyse de la récupération des coûts (transferts entre les différentes catégories d'utilisateurs). L'agence est particulièrement dépourvue en matière d'informations sur les dépenses des agriculteurs par rapport aux subventions reçues ;
- des données nouvelles, qui commencent à susciter l'intérêt, sur les rapports entre agriculture et environnement. Ces données existent mais gagneraient à être collectées plus régulièrement (pesticides, traitements, durabilité des installations agricoles, évolution des types de pratiques - labels, agriculture biologique ou intégrée – et de la configuration des exploitations - haies, bandes enherbées).

Pour sa part, Pierre AUROUSSEAU souhaiterait non seulement disposer d'éléments supplémentaires dans les bilans des bassins (précisions sur les apports d'azote d'origine animale et végétale, engrais minéraux par bassin versant), mais encore que ces bilans soient effectués sur la base des unités hydrographiques, et non celle du découpage administratif. La France n'a rien fait pour se conformer à cette échelle, en dépit des reproches qui lui ont été adressés.

Par ailleurs, il insiste sur le changement de philosophie qui préside à ces besoins : la logique d'obligation de moyens, désormais révolue, a laissé place à une obligation de résultats. La statistique doit permettre de quantifier ces objectifs, afin de les atteindre dans les délais impartis.

Enfin, Pierre AUROUSSEAU rejoint les propos de Philippe CUNEO quant à la « dictature de la moyenne ». Des seuils de toxicité basés uniquement sur des moyennes ne permettent pas de résoudre les problèmes rencontrés.

Les questions et les interventions de la salle mettent également en évidence l'absence de mutualisation des données. Elles évoquent le besoin de géoréférencement des données et leur vocation à rendre possible l'évaluation des politiques économiques du second pilier.

Pour certains, les données actuelles ne permettent pas d'apporter de réponse précise quant à la question des nitrates. Pour d'autres, la pertinence même de certains indicateurs mériterait d'être remise en question (agriculture biologique par exemple). D'autres encore invitent à la prudence, certaines tendances n'étant pas encore clairement identifiables et le but étant de disposer d'une vision suffisamment large de la diversité.

Quoi qu'il en soit, la demande de statistiques sur le lien existant entre environnement et agriculture est particulièrement forte, de même que la pression communautaire. L'état de l'information en France, tout en restant honorable, demeure insatisfaisant. Des thèmes doivent être approfondis (consommation d'énergie, émission de gaz à effet de serre, occupation des sols) et des efforts d'homogénéisation doivent être accomplis, afin de croiser les informations et les méthodes d'investigation.

IV. Agriculture et alimentation

1. Evolution des prix et réaction des consommateurs

Pascale HEBEL, directrice du département Consommation du CREDOC, souligne l'attention particulière du consommateur à la variation des prix. La stagnation actuelle du pouvoir d'achat pousse les ménages à effectuer un arbitrage en défaveur de l'alimentation (13,6% du budget

consacré à l'alimentation). La médiatisation de la hausse des prix a pour effet de pousser le consommateur à se déconnecter des marques nationales et des produits de qualité, pour se tourner vers les marques de distributeur.

Elle ajoute que le sens même du mot « qualité » a évolué. Si le consommateur est prêt à payer plus cher, il attend aussi des avantages « santé » des produits alimentaires qu'il achète. La médiatisation sur la santé est telle que ce thème est devenu une préoccupation majeure des ménages.

Gérard VIATTE, ancien directeur de l'alimentation, de l'agriculture et des pêches à l'OCDE, explique cependant que la notion de politique alimentaire est encore très floue en France, tant dans son contenu que dans ses instruments.

Il distingue deux préoccupations majeures à cet égard, susceptibles de structurer la réflexion :

- la réintroduction du consommateur dans le débat et l'action politiques, en reflétant ses préoccupations de plus en plus axées sur la santé et la nutrition ;
- une meilleure appréhension des différents partenaires du secteur agroalimentaire, beaucoup plus systémique et capable de prendre en compte les interdépendances existant entre les échelons intermédiaires et les différentes filières.

En sus des instruments classiques, des leviers propres peuvent être activés, tels qu'une politique de prix, une politique de régulation du système de distribution, voire une politique volontariste de santé (taxation des matières grasses et sucrées), mais au risque d'être socialement régressifs.

Si le besoin d'une politique alimentaire intégrée a clairement émergé, la question de son contenu reste entière et doit être posée au niveau européen, certains pays voisins pouvant apparaître comme des pionniers en la matière.

Xavier LEVERVE, directeur scientifique à l'INRA, voit dans ces débats le reflet de la place prépondérante accordée par le consommateur à la santé dans l'alimentation. Or, d'une part, la réflexion sur la santé alimentaire ne s'inscrit pas toujours dans le cadre d'une réflexion globale, d'autre part, la démonstration réelle de l'effet des aliments sur la santé est à la fois longue, complexe et coûteuse, d'un point de vue scientifique. La France ne s'en donne pas les moyens à l'heure actuelle, si bien que les messages scientifiques de base qui sont véhiculés peuvent être démentis par certains éléments. Il faut donc se méfier des schémas établis (lien entre obésité et inactivité, lien entre excès de calories ou de gras et maladies cardiovasculaires), souvent beaucoup plus complexes qu'ils ne paraissent.

Par ailleurs, Xavier LEVERVE invite les participants à davantage s'intéresser au comportement du consommateur qu'au contenu de l'assiette elle-même.

2. Usages alimentaires et non alimentaires

Jacques SIRET, vice président de la Fédération française des producteurs d'oléagineux et de protéagineux, et président de l'interprofession oléagineuse ONIDOL, dément l'affirmation selon laquelle usage alimentaire et usage non alimentaire de la production agricole seraient concurrents.

Retraçant les différentes étapes de transformation et de conditionnement des oléagineux, pour les utiliser tantôt à des fins alimentaires (complément de protéine), tantôt à des fins non alimentaires (estérification pour en faire de l'essence), il démontre la complémentarité existant entre ces différents usages.

En outre, il rappelle qu'une partie des exploitations agricoles étaient déjà destinée, il y a une dizaine d'années, à la production non alimentaire. Le phénomène n'est donc pas nouveau, en dépit de l'engouement récent suscité par les biocarburants.

Du reste, en cas de carence alimentaire, le secteur non alimentaire serait immédiatement reconvertible, et pourrait même faire office, à ce titre, de stock de sécurité.

3. Quels besoins pour la statistique ?

Alors qu'aux Etats-Unis, il a été largement démontré que les couches défavorisées de la population étaient les plus obèses, Pascale HEBEL met en évidence le manque d'informations relatives au prix des produits et à leur répercussion sur le comportement alimentaire.

Une enquête sur le budget des ménages et la consommation alimentaire, menée à un niveau plus fin de produits qu'aujourd'hui, serait utile.

Xavier LEVERVE approuve. Il souhaiterait que les informations soient davantage intégrées à la consommation d'une famille ainsi qu'à son environnement (savoir ce qu'on mange mais aussi avec qui et dans quelles conditions).

Gérard VIATTE lance pour sa part un triple appel aux professionnels de la statistique. Selon lui, les chantiers à venir portent sur :

- l'harmonisation des statistiques au niveau européen et international, à partir d'outils d'évaluation cohérents ;
- une meilleure appréhension du comportement de l'industrie et de la distribution, qui fait l'objet de nombreuses critiques mais de peu d'analyses poussées ; demander des données au secteur public sans coopérer avec ces partenaires privés est inutile ;
- la définition des objectifs en vue desquels les statistiques sont utilisées (souhaite-t-on en faire un outil de prospective, de prévision ?).

A cet égard, la présence de l'INRA est importante, car le besoin d'un dialogue entre les différents systèmes d'analyse est grand.

Jacques SIRET ajoute que les statistiques visent à démontrer une certaine efficacité environnementale au consommateur, ainsi qu'à déterminer un ensemble de bonnes pratiques culturelles.

Les interventions de la salle soulignent la nécessité d'un travail de prévention, permettant de suivre l'évolution du secteur sanitaire, et d'en anticiper les crises au lieu de les juguler. L'établissement d'un cahier des charges entre les agriculteurs et les secteurs de l'aval et de la distribution serait également très utile.

Enfin, il ressort des débats que la qualité d'un produit demeure un élément difficile à mesurer, pouvant se rapporter tant à la composition des aliments, qu'à l'effet santé, à l'environnement, au goût ou à la relation que le consommateur entretient au produit.

Conclusion

Virginie MADELIN, chef du SCEES, rappelle le double objectif qui avait été fixé dans le cadre de ce séminaire : mettre en exergue les mutations du monde agricole, afin de définir les données et les méthodes d'investigation nécessaires à une meilleure compréhension de ces mutations.

La démarche du SCEES s'inscrit dans une démarche plus vaste de la statistique publique (programme 2009-2013 et partenariat avec Eurostat, qui a son propre programme).

En confrontant les points de vue et en relayant les interrogations d'un certain nombre de personnalités du monde agricole, le séminaire a permis d'établir un bilan des actions passées. Des groupes de travail vont dès lors réfléchir aux stratégies possibles à suivre et à leur intégration au programme 2009-2013.

Les choix et les arbitrages qui seront faits devront tenir compte d'un certain nombre de contraintes budgétaires et humaines. Dès lors, il ne sera pas possible de répondre à l'ensemble des demandes qui ont été exprimées aujourd'hui.

Celles-ci peuvent être regroupées autour de 4 axes :

- les exercices obligés, auxquels la statistique a habitué les utilisateurs, et qui portent sur de nombreuses données qu'il faudra valoriser (recensement, définition de l'exploitation agricole, statistiques sur l'industrie agroalimentaire), en évitant les redondances ;
- la transversalité de plusieurs thèmes, qui débordent le seul cadre de la statistique, et nécessiteront de travailler avec de nombreux partenaires : occupation du territoire, présence des populations sur les territoires, géoréférencement des données, préoccupations environnementales et questions liées à l'alimentation constituent autant d'éléments que le SCEES ne peut pas traiter seul, toute la difficulté étant de refléter la diversité à travers un système de statistiques qui reste raisonnable ;
- l'approfondissement de sujets spécifiques à la statistique agricole : stratégie entrepreneuriale des agriculteurs, formes juridiques prises par les exploitations, développement des activités para agricoles, composante « humaine » du salariat agricole, niveaux de formation des agriculteurs, comportement des conjoints et des familles ;
- le perfectionnement et l'harmonisation des modes opératoires de la statistique, à travers la réduction des coûts relatifs au recueil et au traitement de l'information, la progression dans les domaines pour lesquels les données sont inexistantes, la modernisation des techniques de recueil de l'information, ou encore l'accès facilité des chercheurs aux données individuelles anonymes.

L'objectif n'est pas ni de clore ni d'épuiser la question, mais de la retravailler désormais en interne.

